

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET MIGRATIONS**Séminaire PFVT sur la résilience urbaine***30 octobre 2015*

I. À quels impacts climatiques les villes du Sud font-elles face ?**1. Les impacts directs des changements climatiques sur les villes*****Élévation des températures***

- Impacts sanitaires liés à l'augmentation des vagues de chaleur et à l'augmentation de la pollution locale
- Augmentation de la consommation d'énergie (et de GES), liée à la demande de climatisation par exemple, conduisant à un risque de blackout.

Élévation du niveau des mers : érosion, salinisation des nappes phréatiques, marées de tempêtes, submersion.

Au total, une personne sur dix dans le monde habite dans une zone menacée par la montée des eaux. Ces zones sont principalement des grandes villes voire des mégapoles (Bangkok, Shanghai, New York...). En Afrique, près d'une quinzaine de villes de plus d'un million d'habitants (Dakar, Abidjan, Accra, Lagos, Douala, Durban, etc.) sont situées en zone côtière, exposées à la montée du niveau de la mer.

Phénomènes extrêmes : augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes, des cyclones et des fortes pluies engendrant des inondations.

Sécheresses et stress hydrique

- Impacts sur la sécurité alimentaire : réduction de la ressource en eau (et donc en eau potable), impacts sur l'agriculture vivrière urbaine
- Risques de coupure d'électricité (si production d'hydro-électricité)
- Risques sanitaires liés à l'eau (réutilisation des eaux non traitées)

Risques sanitaires associés à ces impacts**2. Quelques facteurs de vulnérabilités spécifiques aux villes****A. *Les villes concentrent les infrastructures***

Les changements climatiques vont affecter les infrastructures urbaines : transport, télécommunication, infrastructures portuaires, etc.

B. *Des villes qui importent leur alimentation*

Beaucoup de villes dépendent largement de l'importation d'aliments, en provenance des zones rurales de leur pays – mais aussi de l'extérieur. Or les changements climatiques ont des impacts majeurs sur l'agriculture, en Asie du Sud-Est et en Afrique sub-saharienne particulièrement. Cette dépendance est un facteur de vulnérabilité pour les villes.

À titre d'illustration, la sécheresse, accompagnée de tempêtes de sable dans l'Est de la Chine en hiver 2010-2011, a créé une perte importante de récolte amenant la Chine à importer du blé en masse. Cette forte hausse de la demande a fait flamber les cours mondiaux du blé se faisant fortement ressentir en Égypte, premier importateur mondial de blé. Le prix du pain a triplé, ce qui a accru le mécontentement populaire contre le régime de Moubarak.

→ D'où la nécessité de travailler sur des programmes d'agriculture urbaine et péri-urbaine pour renforcer la résilience des populations les plus vulnérables en matière de souveraineté alimentaire.

C. Des villes qui s'affaissent

Selon un rapport d'études établi par l'Université de Colorado des États-Unis, parmi les trente-trois grandes régions deltaïques à forte densité de population, les deux tiers sont sous la double menace de l'affaissement du sol et de la montée du niveau de la mer. En Chine, les trois deltas du Changjiang, du Zhujiang et du Huanghe sont sérieusement exposés au risque de crues et d'inondations. Ce phénomène est dû au puisement excessif dans les eaux souterraines qui ne se renouvellent plus.

C'est un phénomène qui aggrave la vulnérabilité de la ville face à la montée du niveau des océans. Ainsi Shanghai, dont le nom signifie « sur la mer », est située à 3 à 4 m au-dessus du niveau de la mer. Ville la plus peuplée de Chine avec 23 millions d'habitants, c'est aussi l'une des plus menacées par l'élévation du niveau des océans. Shanghai s'est enfoncée de 3 cm au cours du XXe Siècle. Les projections indiquent que le niveau de la mer devrait y augmenter de 43 cm d'ici à 2100, plongeant la moitié de la ville sous les eaux.

D. Des populations urbaines particulièrement vulnérables

Les grandes villes des pays à revenus faibles à intermédiaires connaissent une croissance rapide de leur population, qui s'accompagne d'une croissance des communautés urbaines extrêmement vulnérables. Vivant souvent dans des quartiers informels, une grande partie de la population est particulièrement exposée aux risques climatiques : construction en bord de fleuve ou de côte exposés aux inondations, construction en pente raide avec forte exposition aux glissements de terrain, etc.

A cette exposition aux risques – climatiques et autres – se combine le fait que ces terrains sont généralement mal drainés et très mal desservis par les services publics, ce qui renforce leur vulnérabilité. Ils sont par exemple plus difficiles à évacuer en cas de catastrophe. L'évacuation des habitants des zones à revenus faibles peut également être empêchée par l'absence de transports publics et une gouvernance inadéquate. Par exemple, sans mesures adéquates pour répondre aux inondations à Santa Fe, Argentine, en 2003 et 2006, en raison d'un manque d'information et de mécanismes officiels d'évacuation, les populations ont fortement été impactées par cet aléa.

Ce sont les populations les plus pauvres qui souffrent le plus de ces impacts – à mettre en lien avec les notions d'inégalités environnementales ou, si l'on ajoute au prisme social ou de classe le prisme racial, de racisme environnemental (cf. Razmig Keucheyan dans son dernier ouvrage *La nature est un champ de bataille*).

II. Migrations et changements climatiques

1. Quelques chiffres clés sur les migrations climatiques

Selon l'ONU, près de 250 millions de personnes devront changer de lieu d'habitation en raison des changements climatiques. Selon le Conseil Norvégien aux Réfugiés, en 2014, les désastres associés au climat – principalement inondations et tempêtes – ont entraîné les déplacements de plus de 17,2 millions de personnes. En 2013, ce chiffre était 3 fois plus élevé que les déplacements de personnes liés aux conflits. Par ailleurs, les changements climatiques agissent souvent comme des catalyseurs ou déclencheurs de conflits.

En outre, ces chiffres ne prennent pas en compte les impacts des changements climatiques sur le plus long terme, comme la désertification, impact qui touche particulièrement les pays du Sahel.

Il existe deux types de régions où les populations sont et seront particulièrement touchées par les changements climatiques :

- celles où les populations vivent à une altitude peu élevée et sont menacées par les conséquences de la hausse du niveau de la mer (inondations, salinisation, etc.)
- celles où sévit déjà la sécheresse, dont les effets vont largement s'accroître du fait de vagues de chaleur plus longues et plus fréquentes, avec des conséquences sur la réduction (parfois drastique) des moyens de subsistance et l'apparition ou l'augmentation de conflits pour l'accès aux ressources naturelles, qui viennent alimenter des conflits latents ou existants.
 - ➔ Entre 2006 et 2011, la Syrie a connu la plus longue sécheresse et la plus importante perte de récoltes jamais enregistrée depuis les premières civilisations du Croissant fertile.
 - ➔ La région saharo-soudanienne est une région qui souffre particulièrement des changements climatiques, phénomène qui vient certainement renforcer l'instabilité politique.

Pour celles qui subissent ou subiront la hausse du niveau des mers, les migrations sont déjà indispensables. On s'attend à ce que la hausse du niveau des mers au XXI^e siècle impose des départs forcés à ces populations nombreuses, comme au Bangladesh ou en Inde, où l'altitude moyenne est très basse. En 2014, la Nouvelle-Zélande a même accueilli les premiers réfugiés climatiques de l'histoire.

Toutefois, la plupart de ces migrations sont et seront des migrations internes au pays ou à la région. C'est pour cela que le terme « déplacés climatiques » est préféré par certains, puisque la plupart des déplacés resteront dans leur pays.

2. Quel statut pour les réfugiés ?

Il n'existe pas de statut juridique pour les « réfugiés climatiques ou environnementaux ». Est qualifiée de réfugié une personne qui est persécutée pour des raisons de race, de religion, etc. Ce n'est pas le cas pour les changements climatiques. Plusieurs structures poussent pour l'adoption d'une convention internationale pour les déplacés climatiques ou encore pour l'adoption d'un statut de réfugié climatique.

3. Exode rural et changements climatiques

Les changements climatiques ont des impacts sur les villes mais bien entendu également sur les zones rurales, ce qui vient très certainement renforcer le phénomène d'exode rural déjà existant.

Cependant, selon le GIEC dans la partie sur les aires urbaines de son dernier rapport, l'exode rural est principalement dû à l'attractivité des villes en termes d'emplois. Le rapport indique que « *tous les pays à revenus élevés sont majoritairement urbains et que les niveaux d'urbanisation élevés sont fortement associés à la croissance économique.* »

On peut toutefois questionner ce modèle de développement – ce n'est pas parce que ce fonctionnement existe qu'il est souhaitable. On pourrait également imaginer un développement basé sur des zones rurales vivantes, avec des paysans en agro-écologie paysanne - modèle qui répond aux défis de l'atténuation, de l'adaptation et de la souveraineté alimentaire. C'est un débat sur le modèle de développement qui dépasse largement à la fois la question des changements climatiques et la question de comment les villes doivent agir face aux changements climatiques.

4. Quel rôle pour les villes ?

Cela dit, une croissance urbaine rapide pose des défis majeurs pour les villes et l'enjeu principal dans le contexte actuel pour les villes du Sud est certainement de renforcer leurs capacités à gérer cette croissance rapide dans un contexte de changement climatique et donc principalement la question de l'installation des populations vulnérables dans des zones exposées. Cela ne signifie pas qu'il n'est pas crucial de mener une politique de développement résilient des zones rurales – pour protéger les habitants des zones rurales et leurs ressources – mais ce n'est pas cela qui freinera nécessairement la migration vers les villes.

Dans tous les cas, il est nécessaire d'anticiper et de planifier ces déplacements afin qu'ils se passent dans les meilleures conditions possibles. La migration est une forme d'adaptation, et comme toute action d'adaptation, elle réussit mieux si elle est bien planifiée : comment gérer l'installation de nouveaux habitants, prévenir les conflits avec les populations locales, éviter les situations de violations des droits humains qui sont souvent fréquentes en cas de déplacements de population ? Les villes ont ici aussi très certainement un rôle majeur à jouer, en lien avec les États et la société civile.